



SOMMAIRE

	Page
Point 37 de l'ordre du jour :	
Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (suite) ..	1827

Président : M. Ismat T. KITTANI (Iraq).

POINT 37 DE L'ORDRE DU JOUR

Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (suite*)

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais informer l'Assemblée que, sur la base de consultations menées auprès d'un grand nombre de délégations, j'ai l'intention de proposer que l'Assemblée maintienne ce point de l'ordre du jour afin de permettre la poursuite de discussions officieuses après la suspension de la session, aujourd'hui, et qu'elle se réunisse à nouveau dans de brefs délais pour examiner tous accords qui pourraient se dégager des négociations.
2. Un certain nombre de délégations ont demandé à faire de brèves déclarations, et je leur donne maintenant la parole.
3. M. BEDJAOUI (Algérie) : J'ai l'honneur, au nom du Groupe des 77, de m'adresser à l'Assemblée générale sur le point 37 de son ordre du jour, relatif à l'ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement.
4. Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous exprimer l'appréciation profonde des pays en développement et leur gratitude sincère pour les efforts méritoires que vous avez déployés, dans votre haute charge, pour mener nos travaux vers des conclusions heureuses. J'aimerais souligner, tout particulièrement, le rôle que vous avez joué personnellement dans la conduite des consultations pour une ouverture immédiate des négociations globales. Dans cette tâche, vous n'avez ménagé ni votre temps, ni votre ardeur toujours vigilante. Vous aurez pesé sur ces consultations de tout le poids de votre expérience éprouvée, de votre attention soutenue et de votre connaissance des hommes et des rouages de l'Organisation. Recevez pour tout cela, Monsieur le Président, en même temps que nos félicitations, nos remerciements fraternels.
5. Vous déclarerez, dans un instant, la suspension de la trente-sixième session de l'Assemblée générale. Cette session aura accordé une place cardinale aux problèmes de la coopération économique internationale que les défis de ce temps ont imposés. Cette session va être aujourd'hui ajournée sur une note d'inachevé, celle de l'incapacité dans laquelle elle a été mise de décider de l'ouverture immédiate des négociations globales. Plus que tout autre ensemble sans doute, le monde en développement mesure l'ampleur

de cette impasse et la déplore. Celle-ci se répercutera durement sur la réalité quotidienne de nos peuples, qu'une crise globale frappe de précarité durable.

6. Deux années de négociations soutenues, une session extraordinaire et deux sessions ordinaires de l'Assemblée générale se seront vu, dans un mouvement similaire, échouer sur l'inflexibilité de la position d'une délégation, malgré les trésors d'ingéniosité déployés de part et d'autre, malgré l'infinie flexibilité du tiers monde, malgré les arsenaux d'arguments toujours répétés. Ainsi, la décriation, qui semblait si proche — si proche, je le répète — à cette session, se sera vue contrariée, puis défaite.

7. Nous avons noté avec intérêt et satisfaction l'adhésion quasi unanime de nos partenaires des nations industrielles à une ouverture des négociations globales sur la base de l'urgence. Cette adhésion traduit une prise de conscience que nous saluons. Nous apprécions en effet à sa juste valeur cette attitude positive à l'égard d'un processus qui n'a pas pour moindre enjeu que l'ordonnement futur du dialogue Nord-Sud. Cette attitude récompense nos efforts; elle conforte notre attente.

8. L'urgence du lancement des négociations globales demeure entière. Elle est à la mesure de l'ambition de cette œuvre dont dépendent la survie du plus grand nombre et la paix pour tous. A travers cette œuvre, l'objectif du Groupe des 77 est clair. Il comprend deux aspects qui sont complémentaires. Il s'agit d'ouvrir à bref délai les négociations globales; il s'agit en même temps de s'assurer que ces négociations répondent à leur vocation première, à leur objectif premier, en somme, à tout ce qui fait leur essence, c'est-à-dire : l'universalité dans la participation et la prise de décisions, l'approche intégrée, cohérente et coordonnée des problèmes, enfin, la prise en charge des problèmes sans discrimination ni sélectivité arbitraire.

9. Pour ce faire, nous disposons tous d'un cadre conceptuel approprié, que nous avons élaboré ensemble ici : celui de la résolution 34/138. Cette résolution doit être pour tous l'accord politique de base intangible des négociations globales. C'est à son respect que se mesurent la loyauté et la qualité de l'adhésion à l'égard de tout ce processus que nous avons imaginé ensemble. Cette résolution incarne l'esprit et l'essence des négociations globales; elle en esquisse les fondements, en définit l'approche et en détermine l'objet.

10. Il y a lieu de dire ici notre attachement indéfectible à une ouverture effective des négociations globales dans une conférence ouverte à tous les États, et dont la phase initiale pourrait se concentrer sur l'établissement des procédures et de l'ordre du jour ainsi que d'un calendrier des négociations.

11. Le rôle central de la conférence est une donnée fondamentale qui fait partie intégrante de la philosophie même des négociations globales. Il doit être réaffirmé, et avec la plénitude des prérogatives qui en découlent. Il en va de l'efficacité du traitement global et intégré des différentes questions en discussion. Il en va aussi du respect de l'exigence démocratique qui en constitue la pierre angulaire. Il en va enfin du succès de ces négociations globales.

12. Tirer un peu trop abondamment prétexte du respect des compétences des institutions spécialisées pour vider le

* Reprise des débats de la 47^e séance.

forum central, et donc les négociations globales elles-mêmes, de sa vocation première et de sa justification profonde relève à notre sens de la logique du non-dialogue, qui ramènerait en fait à dire non au dialogue. Cette attitude, faut-il le redire, est d'autant plus inopportune que le Groupe des 77 a accepté que les négociations globales soient régies par la règle du consensus. Cette attitude inflexible, observée par une délégation, à un moment où l'on assiste à une convergence heureuse des positions de plusieurs pays du Nord vers celle du Groupe des 77 pour un lancement immédiat des négociations globales, devient dès lors sans cause.

13. Le Groupe des 77 aura démontré, tout au long des consultations officieuses que vous avez menées, Monsieur le Président, un esprit raisonnable, responsable et constructif d'ouverture au dialogue fécond. Je puis vous assurer que c'est ce même esprit que le Groupe réaffirmera lorsque vous voudrez bien reprendre et poursuivre ces négociations en janvier prochain. Cet attachement que nous manifestons est à la mesure de notre foi dans un dialogue qui aurait pour raison essentielle de trouver, par la discussion égalitaire, la solution aux problèmes de tous. A cette condition, et à elle seule, sera aménagé, pour nous-mêmes et pour les générations futures, un devenir solidaire et pacifique.

14. M. PLECHKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*] : Au nom des délégations de la République socialiste soviétique de Biélorussie, de la République populaire de Bulgarie, de la République populaire hongroise, de la République démocratique allemande, de la République populaire mongole, de la République populaire de Pologne, de la République socialiste tchécoslovaque, de la République socialiste soviétique d'Ukraine et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, je tiens à déclarer ce qui suit.

15. La position des pays socialistes, au nom desquels j'interviens sur la question de l'ouverture des négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement, a été exposée à plusieurs reprises, en particulier dans notre déclaration commune à la 46^e séance plénière. Cette position demeure valable.

16. Nous exprimons nos regrets de ce que, malgré les efforts déployés pendant la trente-sixième session, on n'ait toujours pas réussi à prendre une décision positive sur cette question importante pour les pays en développement, à cause de l'attitude négative d'un Etat, les Etats-Unis d'Amérique.

17. Les pays socialistes sont prêts à poursuivre de façon constructive, dans le cadre des Nations Unies et de concert avec tous les autres pays intéressés, leur participation à la solution des problèmes relatifs à la restructuration des relations économiques internationales sur une base juste, démocratique, et mutuellement avantageuse.

18. M. MI Guojun (Chine) [*traduction du chinois*] : A cette session de l'Assemblée générale, des consultations officieuses ont eu lieu et des efforts positifs ont été déployés en vue de favoriser les négociations globales. Au nom de ma délégation, je tiens à en remercier le Président.

19. Les négociations globales sont une mesure à long terme proposée par les pays en développement pour modifier le système actuel irrationnel des relations économiques internationales. La question a un rapport direct avec les relations économiques et politiques entre le Nord et le Sud. Le succès ou l'échec aura une influence sur la stabilité et l'évolution de la situation économique dans son ensemble. Non seulement les pays en développement ont à l'unanimité appuyé et activement favorisé les négociations globales, mais la grande majorité des pays développés approuvent également pareille initiative. C'est aussi ce qu'on a

demandé lors de la Réunion internationale sur la coopération et le développement, tenue à Cancún en octobre.

20. A cette session de l'Assemblée générale, Monsieur le Président, grâce à votre direction avisée et à votre dynamisme, la plupart des pays se sont mis d'accord sur l'adoption d'une simple résolution proclamant l'ouverture des négociations globales.

21. Cette méthode aurait pu nous permettre de mettre un terme à la controverse qui existe, depuis environ un an, sur des questions de détails relatives à la procédure et à l'ordre du jour, afin que les négociations globales puissent commencer le plus tôt possible, permettant ainsi aux négociations elles-mêmes d'avancer pour trouver la solution des questions pertinentes. Nous nous sommes donc félicités de l'idée d'adopter une résolution simple et des efforts pour y parvenir, et nous l'avons appuyée.

22. Cependant, parce qu'il continue d'avoir des réserves inutiles à l'égard des négociations globales et se préoccupe indûment au sujet de sa position privilégiée, un grand pays développé a adopté une position inflexible au sujet de cette session de l'Assemblée générale proclamant l'ouverture des négociations globales, de sorte que le désir de la majorité des pays de procéder à l'ouverture des négociations globales n'a pas pu être réalisé. Nous tenons à exprimer notre regret à cet égard.

23. Le Président de l'Assemblée a proposé qu'après la fin de l'Assemblée générale, les consultations se poursuivent à ce sujet. Nous sommes d'accord avec cette proposition et nous souhaitons lancer un appel à la partie intéressée pour qu'elle revienne sur sa position, afin que toutes les parties puissent parvenir à un accord dans les délais les plus brefs pour ouvrir les négociations globales.

24. La délégation chinoise continue d'appuyer fermement les négociations globales dans lesquelles elle voit une mesure importante et une méthode pour modifier les relations économiques internationales. Nous appuyons la résolution 34/138 de l'Assemblée générale et nous préconisons l'ouverture, dès que possible, de négociations globales sur la base de cette résolution. Nous conserverons cette position et continuerons de participer de façon positive et active aux consultations et aux travaux, avec toutes les parties, pour essayer d'aboutir à un accord sur cette question.

25. Sir Anthony PARSONS (Royaume-Uni) [*interprétation de l'anglais*] : Pour la dernière fois sans doute, j'ai l'honneur de parler au nom des 10 Etats membres de la Communauté européenne.

26. Il ne saurait y avoir de doute quant à l'importance que la Communauté et ses Etats membres attachent à la promotion de la coopération avec les pays en développement, à leur avantage mutuel et, par conséquent, aux négociations globales. Il s'agit de questions urgentes. Notre objectif, lors de cette session, a été de parvenir rapidement à un consensus pour ouvrir des négociations globales sur une base acceptable pour tous et prometteuse de progrès véritables. C'est l'attitude qui a régi notre méthode de travail, à New York, au cours des semaines précédentes.

27. Monsieur le Président, nous vous félicitons de vos efforts. Vous avez été patient, constant et plein d'imagination. Vous n'avez pas obtenu, à ce jour, les résultats escomptés, mais toutes les voies restent ouvertes.

28. Comme on le voit, des efforts ont été déployés de toutes parts pour combler le fossé qui sépare les points de vues divergents. Nous trouvons que les progrès réalisés sont encourageants, et nous sommes prêts, en tant que communauté, à faire tout ce que nous jugerons utile pour mener rapidement à une conclusion acceptable le processus

qu'à cette session de l'Assemblée vous avez entamé Monsieur le Président.

29. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Comme je l'ai dit lorsque j'ai ouvert cette séance, le consensus, à l'Assemblée, semblait être que nous laissions cette question en suspens afin de permettre aux consultations officieuses, qui sont en cours, de se poursuivre, étant

entendu que l'Assemblée se réunira à brève échéance pour examiner tous accords auxquels on serait parvenu. S'il n'y a pas d'objections, il en sera ainsi décidé.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 11 h 25